



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1005

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) sise 35 rue de Marseille à Lyon 7e, pour l'organisation des Entretiens Jacques Cartier- Année 2021 - Approbation d'une convention

Cabinet du Maire

Service des Relations Internationales

Rapporteur : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1005 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A LA FONDATION POUR L'UNIVERSITE DE LYON (FPUL) SISE 35 RUE DE MARSEILLE A LYON 7E, POUR L'ORGANISATION DES ENTRETIENS JACQUES CARTIER- ANNEE 2021 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (CABINET DU MAIRE - SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière aux Entretiens Jacques Cartier, qui sont organisés chaque année par l'association Centre Jacques Cartier. Les Entretiens Jacques Cartier sont un événement francophone unique dans les relations France - Québec, favorisant les échanges et les coopérations entre institutions universitaires, organismes de recherche et entreprises de France, du Canada et plus spécifiquement d'Auvergne Rhône - Alpes et du Québec.

L'association Centre Jacques Cartier (CJC), dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2^e, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal et plus généralement, la région Auvergne Rhône - Alpes et le Québec.

L'association CJC est constituée de deux membres uniques, des fondations, l'une française et l'autre québécoise. La fondation française, dénommée Fondation Centre Jacques Cartier France réunit tous les partenaires français, tandis que son homologue, la Fondation Centre Jacques Cartier Québec, réunit les partenaires canadiens.

La Fondation Centre Jacques Cartier France est une fondation abritée par la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne. En tant que fondation abritée, la Fondation Centre Jacques Cartier France ne peut percevoir directement des subventions. C'est la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, qui perçoit les contributions financières et les reverse à l'association Centre Jacques Cartier pour l'organisation des Entretiens.

I- Retour sur la 33^e édition des Entretiens Jacques Cartier :

Les Entretiens Jacques Cartier (EJC) se tiennent traditionnellement en alternance à Lyon et à Montréal. Compte tenu des conditions sanitaires particulières en 2020, l'édition prévue à Lyon s'est déroulée intégralement en virtuel. Du 2 au 6 novembre 2020, une trentaine de conférences et d'événements gratuits ont été accessibles sur une plateforme dédiée aux Entretiens. 350 intervenants ont participé et 2 800 participants ont été comptabilisés. Cette édition virtuelle a touché un public élargi, permettant aux EJC d'attirer une cible rajeunie (28% des participants ont déclaré avoir entre 18 et 30 ans).

La mobilisation des intervenants et la qualité des thèmes de société traités dans les différents colloques et conférences se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a

très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Ville de Lyon et enrichi les échanges et expériences avec ses homologues canadiens et québécois.

Par la décision n° 556 du 26 juin 2020, une subvention de 25 000 € avait été allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, pour l'organisation des 33^{ème} Entretiens Jacques Cartier.

II- Préparation des Entretiens Jacques Cartier 2021 :

À partir de 2021, le CJC souhaite organiser les Entretiens Jacques Cartier sur deux périodes dans l'année :

- un temps en digital, le Sommet virtuel ;
- et un temps en présentiel, la Rencontre.

L'année 2021 sera une année de transition, avec un point d'étape du 25 au 27 mai sur la vie des projets présentés dans le cadre des dialogues qui se sont tenus lors du Sommet virtuel de novembre 2020 des EJC. La Rencontre du 12 au 14 octobre 2021 à Lyon et en région Auvergne Rhône - Alpes sera composée de moments d'échanges et de conclusions sur les différents projets initiés depuis le Sommet virtuel de novembre 2020 et de temps forts inspirants.

Sur le plan de la gouvernance, le CJC met en place dès cette année de nouveaux organes de gouvernance afin de répondre aux enjeux actuels de ses partenaires, de co-construire l'avenir et de faire du lien transatlantique un atout dans les importants défis de relance auxquels font face nos deux territoires. Afin d'améliorer l'adaptation de son offre aux attentes de ses partenaires en termes de programmation, le CJC a mis en place un comité « Programmation et prospective » à partir de cette année, réunissant des représentants des partenaires pour préparer les thématiques des prochains appels à projets. En 2021, c'est la région Auvergne Rhône - Alpes qui représente l'ensemble des collectivités partenaires françaises dans ce comité.

Pour rappel, les thématiques jusque-là abordées par les EJC sont :

- santé et sciences de la vie ;
- numérique et technologies ;
- mobilité, territoires et villes intelligentes ;
- entrepreneuriat ;
- énergies et développement durable ;
- enjeux sociaux et économiques ;
- finance et affaires juridiques ;
- culture, art et performance.

Parmi les pistes d'évolution souhaitées par le CJC et ses partenaires, on peut citer la volonté d'une plus grande ouverture au grand public, notamment aux étudiants, et de se positionner sur des sujets plus en liens avec les enjeux sociétaux et environnementaux.

De plus, l'année sera ponctuée de « Traits d'union », nouvelle formule d'événements virtuels lancés en mars 2021 et voués à se décliner sur une base mensuelle, autour d'enjeux de société et de sujets innovants mettant à l'honneur les partenaires du CJC.

Les Entretiens Jacques Cartier présentent un intérêt local pour la Ville de Lyon car ils renforcent son partenariat avec la Ville de Montréal et favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises, à travers la mobilisation et la rencontre

de nombreux élus-es et représentant-es du monde économique, culturel et universitaire lyonnais et montréalais. En outre, la participation de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise renforce l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Enfin, cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens et citoyennes lyonnais-es sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, sur les coopérations universitaires qui résultent de ces Entretiens et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent l'espace francophone et son interculturalité.

En 2021, la Ville de Lyon souhaite ainsi soutenir l'association Centre Jacques Cartier (CJC), via la Fondation pour l'Université de Lyon, pour l'organisation des Entretiens Jacques Cartier.

Afin de permettre la préparation et l'organisation par l'association Centre Jacques Cartier de ces Entretiens Jacques Cartier, dont le budget prévisionnel s'élève à 572 000 €, la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2021, à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), en tant que fondation abritante de la CJC. La FPUL s'engage, pour le compte de la Fondation Centre Jacques Cartier France, à reverser l'intégralité de la subvention à l'association Centre Jacques Cartier France, à l'exception des frais de gestion tels qu'ils sont prévus dans la convention de création de la fondation abritée. La subvention affichée en 2021 est stable par rapport celle de l'année 2020.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et L 2121-29 ;

Vu décision n° 556 du 26 juin 2020 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 25 000 € est allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, située 35 rue de Marseille à Lyon 7^e, pour l'organisation des Entretiens Jacques Cartier 2021.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Fondation pour l'Université, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'opération ACTEURS, programme LOCAUXRI de la Direction des relations internationales (code service 11350), ligne de crédit 56164, nature 65748, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET